



demain MON TERRITOIRE



— IDÉES ET SOLUTIONS...



ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Energie



Liberté • Egalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Une opération soutenue par :




FRANCE
URBAINE
MÉTROPOLES, AGGLOS ET GRANDES VILLES

Cultiver

des aliments

dans mon territoire



?

Pourquoi soutenir le développement de l'agriculture urbaine ?

En plein développement partout dans le monde, l'agriculture urbaine regroupe une grande diversité de pratiques : des projets en pleine terre à la culture hors-sol en aquaponie, en passant par des projets de permaculture, ou encore des projets d'élevage ou pâturage.

Récréative et symbolique, l'agriculture urbaine portée par des habitants permet de renouer le contact avec une certaine forme de nature et de saisonnalité et favorise la participation citoyenne. Elle peut également avoir un rôle dans l'économie circulaire et favoriser

des circuits courts pour quelques denrées. Pédagogique, elle permet aux consommateurs de se réapproprier la phase de production de l'alimentation, d'avoir accès à des produits locaux et de les inciter à modifier leurs régimes alimentaires en allant vers plus de durabilité.

Toutefois, l'agriculture urbaine n'est pas une solution miracle pour nourrir les citoyens : les enjeux agricoles les plus importants résident dans la préservation de l'agriculture rurale et de la qualité des sols, en luttant notamment contre l'étalement urbain et certaines pratiques culturales.



Une opération soutenue par :





Comment faire ?

Les projets d'agriculture urbaine doivent être envisagés comme un maillon des projets alimentaires territoriaux (PAT). Ceux-ci permettent d'avoir une vision globale des besoins du territoire pour pousser les projets les plus adaptés.

- **On favorise une agriculture urbaine sociale et solidaire ayant un objectif de production alimentaire tout en créant des emplois d'insertion et /ou des filières solidaires.** On favorise le développement de projets d'économie sociale et solidaire (ESS) et l'implication des citoyens dans le financement (coopérative, financement participatif), dans le bénévolat ou/et la consommation (vente directe).
- **On soutient les projets émanant d'initiatives citoyennes et collectives se développant dans un secteur non-marchand sans but lucratif et donnant une large part à la participation citoyenne :** les jardins partagés, pédagogiques, familiaux, les poulaillers collectifs, et également les projets axés sur la sensibilisation et l'éducation. Ces projets sont portés par les citoyens eux-mêmes, par les collectivités territoriales et même par des entreprises qui souhaitent mobiliser leurs employés.

- **On développe des démarches d'économie circulaire** (réemploi recyclage) sans faire appel à des technologies sophistiquées ou énergivores.
- **On soutient les initiatives de compostage,** de gestion durable de l'eau (cuves, paillage..),...
- **On stimule des projets d'agriculture urbaine servicielle, à des fins d'aménagement et de gestion de l'espace public :** vergers, vignes dans les parcs et les rues, éco-pâturage pour entretenir les espaces, mise en place de ruches pour améliorer la pollinisation et participer au maintien des abeilles domestiques.

chiffres
clés



Chaque année,

78 000

hectares de terres agricoles sont consommés par l'urbanisation.

(ADEME)



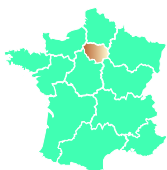
>1400

emplois en Île-de-France en agriculture urbaine

(Association française d'Agriculture urbaine professionnelle)



Ils le font déjà !

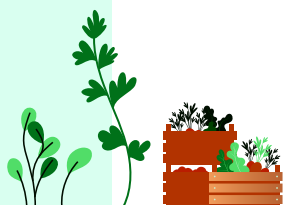


Ville d'Île-de-France

49 664 habitants

Dans le cadre d'un projet de renouvellement urbain, en réponse à forte demande des habitants, cette ville a dédié une surface au jardinage collectif.

Aux côtés de jardins ouvriers précédemment installés, de nouveaux espaces ont été mis à disposition pour accueillir des jardins partagés, une serre pédagogique et des ruches. Sur une surface de 5 000 m², plus de 150 personnes se côtoient régulièrement pour jardiner. Les jardiniers se sont engagés à n'utiliser aucun pesticide, à utiliser l'eau d'arrosage de récupération de manière raisonnée en privilégiant le matin et le soir, et enfin à éviter de planter des espèces allergènes, invasives ou non locales.



Métropole des Pays-de-la-Loire

638 931 habitants

Faire de l'agriculture urbaine un axe fort de l'aménagement d'un nouveau quartier sur une zone qui connaissait une forte activité maraîchère au siècle dernier.

En complément de jardins familiaux déjà présents dans la zone, de jeunes agriculteurs sont invités à s'installer dans des fermes qui n'étaient plus exploitées depuis plusieurs années. Productions locales, circuits courts, jardins partagés... ces fermes participeront à l'animation du quartier grâce à des visites scolaires, des ventes directes ou sur les marchés.



Métropole d'Occitanie

465 070 habitants

La métropole a décidé de réserver des espaces de protection des terres agricoles et espaces naturels dans ses documents d'urbanisme.

Les zones ainsi identifiées sont à la fois des espaces de production agricole et des parcs périurbains accessibles à tous, alliant un volet de production agricole et une visée éducative et récréative pour les habitants. La Métropole souhaite également y promouvoir des petites fermes nourricières et a lancé des appels à projets pour installer des agriculteurs sur ces terres publiques.

800 millions

C'est le nombre estimé de **personnes impliquées dans l'agriculture urbaine** et périurbaine à l'échelle mondiale.

(FAO)





Futur(e) élu(e), je peux...

- Réserver dans les projets d'aménagement des **espaces pour des projets d'agriculture urbaine** : jardins partagés, micro-fermes, ruchers...
- Soutenir des expérimentations de cultures agricoles** en milieu urbain (ferme urbaine, murs végétaux, productions maraîchères sur les toits...).
- Accorder aux habitants des « permis de végétaliser »**, leur fournissant outils et conseils pour planter fleurs et herbes aromatiques dans l'espace public.
- Soutenir les initiatives de suivi et d'analyses des contaminants** pour assurer une production saine aux citoyens du territoire.



EN SAVOIR PLUS ET PASSER À L'ACTION :

www.demain-mon-territoire.ademe.fr